

249  
Rome, 12 février 1834.

Monsieur le Directeur, Les faits mentionnés dans la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 9 de ce mois, sont trop graves pour ne pas appeler toute ma sollicitude sur les moyens d'en prévenir le retour. Je me plais à penser qu'il suffira de signaler à qui de droit le danger de laisser la terrasse de la Trinité du mont sans balustrade, pour qu'à l'avenir toutes les précautions convenables soient prises, de manière à éviter des accidents fâcheux.

Je vous remercie, Monsieur le Directeur, des informations que vous m'avez données à ce sujet, et je vous prie d'agréer les assurances de ma considération distinguée.

St. Bourbons

M<sup>re</sup> K. Vernet, Directeur de l'Académie R. de France.